

Règlement de la Braderie - Brocante du dimanche 12 octobre 2025

La brocante débutera à **08:00** et se terminera à **17:00** sur les lieux ci-dessous indiqués :

- Place Pierre Delcourt à partir du Beffroi
- Place Rombault
- Autour de la Place Verte
- Rue Gambetta
- Avenue de la Liberté (*jusqu'à l'intersection de la rue Molière*)

Brocante :

- Rue Notre Dame
- Rue du Collège

Les places sont attribuées par la commune de Condé-sur-l'Escaut, moyennant la somme de :

Braderie :

- **2,50€** du mètre linéaire - Tarif Condéens
- **3,00€** du mètre linéaire - Tarif Hors Condéens

Brocante : dans la limite de 12 mètres maximum soit 3 emplacements :

- 10€ les 4 mètres linéaires indivisibles - Tarif Condéens
- 12€ les 4 mètres linéaires indivisibles - Tarif Hors Condéens

Les inscriptions auront lieu au Beffroi :

- Les mercredis 24 septembre et 1^{er} octobre de **09:00 à 12:00**.
- Les vendredis 26 septembre et 3 octobre de 14:00 à 16h30.
- Le samedi **4 octobre** de **09:00 à 12:00**.

Paiement obligatoire lors des inscriptions.

Veillez vous munir d'une copie de votre **carte d'identité** et de la **carte grise du véhicule** et du **registre KBIS** pour les commerçants.

Remise des places au Beffroi le **vendredi 10 octobre** de **09:00 à 12:00** et de **13:30 à 16h30**.

L'installation des stands devra se faire de 06:00 à 07:30. Passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans l'enceinte de la braderie-brocante jusqu'à 17:00.

L'accès se fera obligatoirement par la rue du Quesnoy.

L'exposant s'engage à rendre l'endroit propre à son départ.

Les loteries ne sont pas admises.

Les boissons alcoolisées et non alcoolisées seront interdites à la vente.

La ville décline toute responsabilité en cas d'accident.

Dans le cadre du plan vigipirate, aucun véhicule ne sera autorisé à partir avant la fin de l'évènement.



Emplacement n° _____

Rue : _____

Demande d'emplacement
Braderie - Brocante du dimanche 12 octobre 2025**Braderie**

Nombre de mètres demandés :

_____ m x 2,50€ = _____ €

_____ m x 3,00€ = _____ €

Brocante

Nombre d'emplacements demandés :

- 1 emplacement = 4 mètres.

- Limité à 3 emplacements maximum.

_____ emplacement(s) x 10 € = _____ €

_____ emplacement(s) x 12 € = _____ €

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Etes-vous commerçant ? Oui n° d'immatriculation au RC et des sociétés : _____

Nature du commerce : _____

 Non**Type de véhicule :** Voiture Camionnette Camion

Pour les camionnettes et camions, préciser la longueur : _____

Mode règlement : Espèces Chèque (à l'ordre du Trésor Public)

Les données personnelles sont collectées par la Mairie de Condé-sur-l'Escaut afin de permettre l'exécution d'une mission d'intérêt public : votre inscription à la participation de la braderie-brocante. Les données collectées par le biais de ce formulaire sont uniquement destinées au service en charge de l'organisation de la braderie. Conformément à la législation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition au traitement de vos données personnelles. Les données sont conservées pendant une durée d'un (1) an et seront ensuite détruites en respectant la confidentialité de ces données. Afin d'exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie de Condé-sur-l'Escaut ou envoyer un mail à l'attention de la référente informatique et libertés à l'adresse suivante : ril@condesurlescaut.fr

